



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4 et 2.6

Numéro de la demande : 2022-3809
Demande : Nouvelles propriétés chimiques d'une préparation commerciale – Garantie, identité et proportion des produits de formulation, nouvelle association de principes actifs de qualité technique
Produit : AntiBlu M3
Numéro d'homologation : 34952
Principes actifs (p.a.) : 3-iodo-2-propynyl butyl carbamate; propiconazole; chlorure de didécyl diméthylammonium
Numéro de document de l'ARLA : 3499068

But de la demande

La présente demande visait à homologuer un nouveau produit de préservation du bois, AntiBlu M3, destiné à être utilisé comme traitement contre les moisissures et les taches de sève pour le bois d'œuvre fraîchement coupé pendant le transport et l'entreposage.

Évaluation des caractéristiques chimiques

AntiBlu M3 est une solution contenant du propiconazole à une concentration de 6,0 %, du 3-iodo-2-propynyl butyl carbamate à une concentration de 4,0 % ainsi que du chlorure de didécyl diméthylammonium à une concentration de 41,7 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,941 à 1,0 g/mL et un pH de 4,62 (solution à 1 % p/p). Les données chimiques exigées pour AntiBlu M3 ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluations sanitaires

AntiBlu M3 est considéré comme présentant une toxicité aiguë modérée par voie orale, cutanée et par inhalation. Le produit est corrosif pour les yeux et extrêmement irritant pour la peau, et il est potentiellement un sensibilisant cutané.

L'utilisation d'AntiBlu M3 s'inscrit dans le cadre du profil d'emploi des produits homologués. Par conséquent, l'exposition aux principes actifs du propiconazole, du 3-iodo-2-propynyl butyl carbamate et du chlorure de didécyl diméthylammonium ne devrait pas dépasser celle des utilisations homologuées. L'utilisation de ce produit ne devrait présenter aucun risque préoccupant pour la santé si les travailleurs portent l'équipement de protection individuelle approprié et suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Aucune évaluation de l'exposition alimentaire n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation environnementale

Après un examen scientifique des renseignements disponibles, il a été conclu

que les risques environnementaux associés à l'utilisation de AntiBlu M3 sont acceptables lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

AntiBlu M3 constituerait une autre option de principe actif aux produits de protection du bois à court terme actuellement homologués et destinés à l'entreposage et au transit. L'étude de laboratoire présentée a démontré que le produit (aux taux de rétention indiqués) peut empêcher la formation de moisissures et de taches sur le bois d'œuvre fraîchement coupé pendant une période pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a procédé à l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour homologuer AntiBlu M3, un produit de préservation du bois.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3377428	2022, DACO 3 Summary DOC, DACO: 3.0, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.4.2, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
3377429	2022, AntiBlu M3 DACO 3.2 - 3.3 Formulation Process and Specifications, DACO: 3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1 CBI
3377430	2016, PT-160412-A101a: Physical and Chemical Characteristics: Color, Physical State, Odor, Oxidation/Reduction, Flammability, pH, Viscosity and Density/Relative Density, DACO: 3.5.1, 3.5.11, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9
3377431	2020, Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics of Mycostat 3, DACO: 3.4.1, 3.5.10, 3.5.14
3377442	2022, Value (DACO 10) Summary, DACO: 10.2,10.3
3377443	2022, A Field Trial Evaluating the Efficacy of The Antiblu M3, DACO: 10.2, 10.2.3, 10.2.3.3
3377432	2022, DACO 4 Summary, DACO: 4.1
3377435	2016, PT-160412-A101a: Acute oral Toxicity - UP and Down Procedure in Rats, DACO: 4.6.1
3377433	2016, Mycostat 3 Acute Dermal Toxicity in Rats, DACO: 4.6.2
3377434	2017, Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6.3
3377437	2017, PT-160412-A101a: Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.4
3377438	2017, PT-160412-A101a: Primary Skin Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.5, 5.2
3377436	2017, PT-160412-A101a: Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice, DACO: 4.6.6

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9